

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 4 septembre 2009
(convocation du 26 août 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Quatre Septembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. BRON Jean-Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques jusqu'à 10 h 15
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard jusqu'à 10 h 15
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10 h 00
M. MAURRAS Franck à M. TOUZEAU Jean
M. SOUBABERE Pierre à M. PIERRE Maurice

M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 10 h
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 10 h 10
M. DAVID Yohan à Mme. PARCELIER Muriel
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Michel
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 05
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h
M. MANGON Jacques à Mme. LIRE Marie Françoise
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. QUANCARD Denis à M. RAYNAL Franck

EXCUSE : M. DANJON Frédéric

LA SEANCE EST OUVERTE

AMBARES et LAGRAVE - Place de Grandjean - Aménagement.

- Délégation de maîtrise d'ouvrage - Acceptation.**
- Participation de la Commune d'AMBARES et LAGRAVE - Acceptation.**
 - Programmation - Décision.**
 - Convention - Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La place de Grandjean, à Ambarès et Lagrave relève des compétences de cette commune, eu égard à son caractère de place et à son caractère originellement rural.

Compte tenu de l'urbanisation périphérique et de son affectation principale à la voirie, elle revêt aujourd'hui un caractère urbain, qui justifie son classement dans la voirie publique communautaire.

Ce classement nécessite toutefois une remise en état préalable évaluée à 160.000 €, qui pourrait être réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la CUB, eu égard à la compétence de cette dernière en matière de voirie et au fait qu'elle pourrait consacrer 70.000 € à l'opération au titre de ses fonds de proximité.

C'est pourquoi la Commune d'AMBARES et LAGRAVE se propose, d'une part, de déléguer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux à la CUB et, d'autre part, d'y participer sous forme de Fonds de Concours, à concurrence de 90.000 €, en application de l'Art L.5215-26 du Code des Collectivités Territoriales.

A la suite de ces travaux, la voie serait classée dans le domaine public communautaire.

C'est pourquoi nous vous proposons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Accepter la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux de remise en état préalable de la place de Grandjean, à Ambarès et Lagrave.
- Accepter le Fonds de Concours de 90.000 € à verser par la Commune d'AMBARES et LAGRAVE, pour la réalisation de cette opération.
- Décider de contribuer à cette opération à hauteur de 70.000 €, par programmation au titre des fonds de proximité.
- Autoriser M. le Président à signer la convention à intervenir, concernant ces dispositions.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 4 septembre 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation, le Vice -Président,
M. ALAIN DAVID

REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 SEPTEMBRE 2009

PUBLIÉ LE : 15 SEPTEMBRE
2009

